

Projet d'établissement 2012-2015

Ce projet a été approuvé par le Conseil d'administration du 24 novembre 2011. Il est issu des réflexions engagées depuis l'automne 2010: rapport TICER, contributions de l'ABES, séminaire du 16 mai 2011 avec les établissements, travaux du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et du séminaire commun CA - CS du 5 avril 2011, dépouillement de l'enquête de satisfaction et des focus groupes (juin-juillet 2011), commentaires des communautés lors de la mise en consultation sur le web (été 2011). Ce projet servira de base à la négociation du contrat entre l'ABES et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, après l'évaluation qui sera menée par l'AERES au printemps.

Résumé

Missions de l'ABES

Agence de mutualisation documentaire, l'ABES exerce trois types de missions au service des établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- acquérir
- signaler
- diffuser

Elle propose aux établissements des services adaptés au développement du numérique et leur apporte son concours dans l'exercice de leur mission au service de l'enseignement et de la recherche.

Le cadre dans lequel s'insère l'ABES

L'ABES inscrit son action dans le cadre du dispositif de coordination de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN).

Les principaux partenaires de l'ABES pour cette coordination sont :

- le CNRS : INIST, CCSD, TGE Adonis
- Couperin
- La BnF

L'ABES continuera de développer des partenariats internationaux sur les thématiques suivantes :

- Implémentation du modèle FRBR
- Valorisation des thèses françaises
- Valorisation des ressources patrimoniales au sein de réseaux d'experts

Le contexte dans lequel évolue l'ABES

Plusieurs facteurs impactent l'offre de services de l'ABES :

- La transformation du rôle traditionnel de la bibliothèque
- Le basculement massif de l'imprimé vers le numérique
- L'informatique en nuage
- La crise économique et ses contraintes budgétaires

L'ABES mettra en œuvre des solutions pour répondre à la volonté des établissements de réduire le temps consacré au catalogage original en le concentrant sur les données à forte valeur ajoutée.

Rôle et positionnement de l'ABES

L'ABES s'adresse à la fois aux établissements et aux utilisateurs finaux. Dans un contexte de ressources humaines contraintes, elle accroîtra son offre de services aux établissements pour leurs processus internes (« back office »). Elle développera la mutualisation dont l'expérience dans l'achat de ressources électroniques montre qu'elle permet d'offrir davantage de services à un meilleur prix.

L'Agence poursuivra la stratégie du projet d'établissement précédent : offrir des services prêts à l'emploi et des services et données bruts à exploiter par les établissements.

Les axes du projet d'établissement

1. Consolider les services et le réseau

L'ABES apportera son soutien aux établissements dans la mise en œuvre et l'évolution de ses outils et services : animation des réseaux, formation continue, communication, gestion du changement

2. Faire évoluer les catalogues et applications

L'ABES poursuivra dans la voie de l'ouverture et de l'interopérabilité de ses données sur le web. Elle expérimentera la mise en œuvre du modèle FRBR en concertation avec la BnF dans la perspective de l'implémentation du code de catalogage RDA.

L'ABES et l'INIST-CNRS se sont associés pour moderniser le dispositif français de fourniture de documents en permettant la prise de commande directe par l'utilisateur final.

3. L'ABES partenaire du hub des métadonnées de la recherche

L'ABES et l'INIST-CNRS s'allieront pour constituer un hub des métadonnées de la recherche axé sur la valorisation et l'enrichissement de métadonnées dont le signalement au niveau national est jugé stratégique :

- Les métadonnées commerciales acquises sous forme de licence nationale et celles des abonnements courants
- Les métadonnées issues de la production de la recherche française

4. Étendre le rôle de l'ABES dans le système d'information de la recherche courante

L'ABES étendra le soutien qu'elle apporte aux bibliothèques pour la production de métadonnées et la valorisation des thèses à d'autres services pertinents pour la recherche. L'application IdRef a vocation à prendre place parmi les référentiels communs aux opérateurs de l'ESR.

5. Signaler les ressources des universités et établissements

5.1. Ressources électroniques

Consciente de l'obsolescence des outils actuels de signalement basés sur l'imprimé, l'ABES fait du signalement des ressources électroniques la priorité absolue de son projet. L'objectif est de disposer d'un signalement national, au niveau du titre et de l'article, à la fois pour les ressources acquises sous forme de licence nationale et les abonnements courants.

Dans le cadre du hub de métadonnées, l'ABES offrira le service suivant à tous les établissements: redistribution dans n'importe quel format des métadonnées enrichies récupérées dans n'importe quel format auprès des éditeurs. Outre la conversion de format, l'ABES apportera une plus-value aux métadonnées en termes de structuration, de richesse et d'interconnexion de l'information avec d'autres bases.

5.2. Patrimoine

L'ABES arrêtera un plan de financement des rétroconversions dans le Sudoc et Calames s'appuyant sur des priorités scientifiques. Ce plan pourra être étendu au catalogage rétrospectif.

5.3. Organiser la conservation partagée au niveau régional et national

Le passage rapide des abonnements au e-only impose de définir des plans de conservation partagée du papier. Des initiatives existent au niveau régional qui gagneraient à être coordonnées au niveau national. L'ABES mettra au point des outils de signalement facilitant la conservation partagée et participera à sa coordination avec des opérateurs spécialisés

6. Développer l'achat de ressources numériques

L'achat de ressources électroniques par l'ABES est appelé à se développer selon deux modalités :

- Portage de groupements de commandes : l'ABES s'engage à en porter un plus grand nombre sous réserve de sécurisation de sa trésorerie
- Négociation et achat sous forme de licences nationales dans le cadre d'ISTEX

7. Proposer aux établissements un système de gestion mutualisé

Ce projet, qui s'adresse aux bibliothèques prévoyant de renouveler leur système de gestion, repose sur une logique économique et fonctionnelle : se regrouper plutôt que chacune définisse son cahier des charges et négocie séparément avec les fournisseurs. Il prendra en compte l'offre actuelle du marché, notamment les systèmes hébergés de

nouvelle génération et leur incidence sur l'organisation et le fonctionnement actuel du Sadoc.

8. Mettre le pilotage et la gouvernance en cohérence avec le développement des missions de l'ABES

Le poids des établissements dans le pilotage de l'ABES sera accru par l'augmentation du nombre de leurs représentants au Conseil d'administration.

L'ABES a la volonté de transférer ses locaux au cœur de l'Université de Montpellier.

Les nouveaux projets développés à la demande des établissements reposeront sur un financement partagés avec ceux-ci.

Projet d'établissement

1. Missions de l'ABES

La mission de l'ABES est réaffirmée : signaler les fonds documentaires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; apporter son concours aux établissements dans ce domaine.

Depuis 2002, L'ABES a élargi son champ d'intervention au-delà des catalogues avec deux types d'activité en relation étroite avec la logique de mutualisation qui est au cœur de sa mission :

- l'achat de ressources électroniques dans le cadre des groupements de commandes et, plus récemment, des licences nationales,
- la création du portail des thèses françaises.

Agence de mutualisation documentaire, l'ABES continuera dans cette voie – acquérir, signaler, diffuser- en proposant aux établissements des services adaptés au développement du numérique, qui impacte fortement l'activité traditionnelle du signalement, et en leur apportant son concours pour remplir leur mission au service de l'enseignement et de la recherche.

L'ABES n'a pas vocation à jouer un rôle dans la numérisation des contenus, mission assurée par d'autres opérateurs.

2. Le cadre dans lequel s'insère l'action de l'ABES

L'ABES inscrit son action dans le cadre du dispositif de coordination de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN).

Suivant les lignes structurantes de cette grande infrastructure, elle se coordonnera avec les autres opérateurs afin que leurs offres de service ne soient pas redondantes en fonction des communautés desservies (enseignement supérieur/recherche), chaque opérateur se concentrant sur son domaine d'excellence. Pour concrétiser ce travail de coordination, l'ABES copilote les segments suivants de BSN : 1 (licences nationales) avec Couperin, 3 (signalement) et 8 (prêt et fourniture à distance de documents) avec l'INIST-CNRS. Ce partenariat est la condition d'un dispositif français d'IST efficient et lisible.

Plusieurs opérateurs sont concernés par cette coordination :

- Le CNRS, notamment :
 - * l'INIST sur le projet de modernisation du prêt entre bibliothèques (PEB) et de la fourniture électronique de documents (FED); le signalement et l'accès aux ressources électroniques dans le cadre du projet ISTEEX et du hub des métadonnées de la recherche.

- * le CCSD pour faciliter l'accès aux thèses

- * le TGE Adonis sur la valorisation et l'enrichissement des métadonnées SHS

- Le consortium Couperin, partenaire privilégié de l'ABES pour l'achat de ressources électroniques sous forme de groupements de commandes. Cette activité a enregistré une croissance continue depuis 2002 et connaît un succès incontestable qui repose sur le partage des compétences de chacun: Couperin, par son ancrage au sein des établissements et sa connaissance des besoins des communautés, recense les besoins, évalue les ressources, pilote les négociations

pour l'acquisition des ressources à acquérir ; l'ABES, forte de son expérience de l'ingénierie des groupements de commande, en assure le portage administratif et financier.

- La BnF sur les champs de collaboration suivants :
 - o La production de métadonnées,
 - o Les modalités de l'implémentation en France du code de catalogage RDA (Resource Description and Access),
 - o Le développement du CCFr (Catalogue collectif de France) avec la clarification des périmètres respectifs des deux opérateurs.

L'articulation judicieuse de l'intervention de l'Agence entre le niveau local et national sera la clé de réussite de son action. Une stratégie conjointe sera définie entre les opérateurs pour la production, l'acquisition et le moissonnage des métadonnées. Les responsabilités de chacun seront clairement définies.

Partenariats internationaux

L'ABES poursuivra dans la voie engagée depuis 2006 et nouera des partenariats internationaux sur les thématiques suivantes :

- l'implémentation du modèle FRBR
- la valorisation des thèses françaises
- la valorisation des ressources patrimoniales des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein de réseaux d'experts

3. Le contexte dans lequel évolue l'ABES : les évolutions de l'environnement documentaire

Plusieurs facteurs impactent l'évolution de l'ABES et son offre de services :

- La transformation du rôle traditionnel de la bibliothèque comme source d'information au profit des moteurs de recherche et des portails,
- Le basculement progressif des acquisitions de l'imprimé vers le tout numérique,
- Le développement des services de « découverte » (une seule recherche permet d'accéder à tous les types de ressources),
- Le développement des applications mobiles,
- L'essor de l'informatique en nuage (solutions hébergées),
- Les contraintes budgétaires qui obligent les bibliothèques à revoir leurs priorités.

Un regard critique doit être porté sur les pratiques actuelles. Les bibliothèques souhaitent consacrer moins de temps au catalogage original et récupérer un maximum de données bibliographiques dans des sources extérieures en se concentrant sur les ressources et les données à forte valeur ajoutée telles les données d'autorité. Cette volonté est d'autant plus affirmée que le développement exponentiel des ressources numériques exige d'automatiser davantage les processus de signalement. Dans un contexte où les ressources que les bibliothèques mettent à disposition de leur public excèdent de très loin les seules ressources imprimées, le catalogue doit être repensé en prenant acte de cette évolution et en le positionnant dans une vision beaucoup plus globale de l'accès à l'information et aux ressources qui exige d'aller chercher les métadonnées de ces ressources là où elles se trouvent, dans des sources

extérieures, et de les intégrer aux dispositifs de signalement par des processus automatisés.

4. Rôle et positionnement de l'ABES

Si les produits et services de l'ABES s'adressent en priorité aux établissements, médiateurs avec l'utilisateur final, l'Agence dessert aussi les utilisateurs finaux : c'est le cas notamment du catalogue Sudoc sur le web, de Calames et du portail des thèses françaises ouvert depuis l'été 2011.

Dans un contexte de ressources humaines contraintes, l'ABES apportera son concours aux bibliothèques dans leurs processus internes (« back office ») afin de soulager la pression sur leurs activités de services au public (« front office »). Une nouvelle génération de processus internes (acquisitions, catalogage, fourniture à distance, coordination des politiques documentaires) et de services au public (recherche, découverte, prêt) est en train d'émerger. L'informatique en nuage ouvre de nouvelles perspectives dans lesquelles les métadonnées joueront un rôle clé. De nouvelles perspectives de coopération entre l'ABES et les établissements s'ouvrent sur ces nouveaux services.

L'expérience de l'achat de ressources électroniques montre que la coopération permet d'accéder à plus de contenus, à des prix et des conditions plus avantageux, au bénéfice des chercheurs et des étudiants. Il en est de même pour les autres produits et services. L'ABES joue déjà un rôle important de fournisseur de services aux établissements; elle peut encore étendre ce rôle en leur fournissant davantage de services.

Les bénéfices pour les bibliothèques d'une organisation de mutualisation forte et fiable sont nombreux :

- Meilleur rendement des métadonnées pour éviter de cataloguer des ressources lorsque les métadonnées en sont déjà disponibles (sur une base mutualisée, sur le web),
- Position plus forte pour négocier avec les fournisseurs.

L'ABES doit être perçue comme un intermédiaire de confiance par les fournisseurs commerciaux comme par les bibliothèques.

Si l'ABES joue déjà un rôle important dans le soutien aux bibliothèques de recherche (SUDOC, métadonnées, portail des thèses), elle proposera davantage de services pour la recherche notamment avec ses référentiels d'autorités qui peuvent servir de pivot pour l'accès aux archives institutionnelles.

La stratégie qui sous-tendait le projet d'établissement 2008-2011 de l'Agence a montré sa pertinence avec le portail des thèses : l'ABES s'appuie sur ses compétences de base (le signalement et de description des ressources documentaires) pour proposer à la fois des services finis (des interfaces, des services) et des services bruts permettant à ses partenaires de construire leurs propres outils, traitements ou interfaces :

- D'une part des services prêts à l'emploi (pour les établissements qui n'ont pas encore leur propre outil, pour les interfaces nationales) qui permettront d'équiper les établissements et d'offrir des services communs à tout le réseau,

- D'autre part des services bruts à exploiter par les outils propres aux partenaires. Ces services, en respectant l'autonomie des établissements, leur permettront de construire des outils mieux adaptés à leurs besoins tout en réutilisant les données gérées par l'ABES.

5. Les axes du projet d'établissement

5.1 Consolider les services et le réseau

La première mission de l'ABES est d'apporter aux établissements le soutien nécessaire dans la mise en œuvre et l'évolution des outils et services mutualisés qu'elle a développés. A ce titre, elle joue un rôle majeur :

- dans l'animation des réseaux constitués par les professionnels du traitement documentaire pour en renforcer la cohésion,
- dans la formation, notamment en proposant des modalités de formation continue pour la mise à niveau de ses correspondants,
- dans la communication avec et entre les établissements,
- dans la gestion du changement induite par les évolutions qui se profilent (nouveau code de catalogage RDA, FRBR, succession du logiciel de catalogage WinIBW).

L'ABES consolidera son rôle en matière de normalisation documentaire : en parfaite synergie avec la BnF, elle représentera et fera valoir les points de vue français et européen dans les groupes et commissions chargés de faire évoluer les normes et formats.

5.2 Faire évoluer les catalogues et applications

L'avenir des catalogues est dans le web. Les bibliothèques doivent travailler à l'ouverture et à l'interopérabilité de leurs données avec celles d'autres opérateurs et les rendre visibles sur le web sémantique. Cette visibilité des données sur le web passe par le recours à l'utilisation d'ontologies ou de modèles conceptuels, tels que les modèles FRBR (Functional Requirements for Bibliographic Records) pour l'information bibliographique et FRAD (Functional Requirements for Authority Data) pour les données d'autorité. Les catalogues des bibliothèques doivent donc évoluer afin de pouvoir exprimer les données qu'ils contiennent selon ces modèles. C'est cette voie que poursuivra l'ABES pour :

- ouvrir ses données,
- les rendre interopérables.

L'ABES s'est d'ores et déjà engagée dans cette voie de l'interopérabilité avec l'application IdRef qui permet la réutilisation de ses référentiels par ses partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une étape supplémentaire a été franchie lorsque l'ABES a rejoint le projet international VIAF (Virtual International Authority File- Fichier d'autorité international virtuel) qui permet de valoriser à l'échelle globale du web les données produites et gérées à l'échelle nationale par les catalogueurs des réseaux français de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ABES poursuivra son partenariat avec des équipes de recherche sur les métadonnées structurées. Elle expérimentera la mise en œuvre du modèle FRBR et l'exposition des données sur le web sémantique en étroite concertation avec la BnF, dans la perspective de l'implémentation à terme du nouveau code de catalogage RDA, conformément à la décision du comité stratégique RDA.

L'ABES et l'INIST-CNRS s'associeront pour moderniser le dispositif de fourniture de documents en faisant converger les outils de l'ABES (SUPEB) et de l'INIST-CNRS (REFDOC). L'objectif est de permettre la prise de commande directe par l'utilisateur final, le scénario privilégié étant celui de l'intégration la plus complète des deux dispositifs.

L'Agence accompagnera le changement auprès de ses utilisateurs qu'induiront ces actions et réaffirme son rôle de soutien auprès des usagers actuels des différents produits proposés.

Un mot d'ordre caractérise le projet d'établissement de l'ABES : faire converger les applications ainsi que leurs modèles de données, afin que les développements sur une application bénéficient à toutes. C'est la condition pour un modèle de développement cohérent de l'Agence, rationnel et économe de ses ressources.

5.3 L'ABES partenaire du hub des métadonnées de la recherche

L'Agence signale déjà les métadonnées des publications imprimées. Elle étendra son rôle aux métadonnées des publications électroniques pour constituer un hub des métadonnées de la recherche en partenariat avec l'INIST-CNRS. Ce hub sera axé sur la valorisation et l'enrichissement des métadonnées dont le signalement au niveau national est jugé stratégique :

- les données commerciales acquises sous forme de licence nationale et celles des abonnements courants,
- les données issues de la production de la recherche française (publications et données de la recherche), projet pertinent à la fois pour les décideurs (MESR, universités, EPST etc.) et pour les chercheurs afin de les aider à constituer leurs listes de production sur un mode normalisé.

Ce projet de hub des métadonnées de la recherche suppose de définir un plan stratégique des métadonnées avec les producteurs, dont la BnF. Il sera mis en œuvre selon les domaines de compétence de chacun des opérateurs.

5.4 Etendre le rôle de l'ABES dans le système d'information de la recherche courante

L'ABES apporte déjà un soutien important aux bibliothèques de recherche pour le catalogage, la production de métadonnées et les thèses. Elle étendra ce rôle à d'autres services pertinents pour la recherche. L'application IdRef, qui permet d'interroger les autorités de la base Sudoc, a été conçue pour être exploitée par d'autres applications documentaires du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment par les plateformes d'archives ouvertes afin d'unifier les accès et de permettre la navigation entre plusieurs applications à partir d'une même autorité. C'est cette voie de la mutualisation qui sera poursuivie.

5.5 Signaler les ressources des universités et établissements

5.5.1 Ressources électroniques

Constat

Depuis plusieurs années, les ressources des bibliothèques ne sont plus signalées dans un seul catalogue comme du temps de la domination de l'imprimé. C'est

vrai pour les catalogues locaux, çà l'est aussi pour les catalogues collectifs et le Sudoc.

Les catalogues de bibliothèques ont en effet été développés à une époque où n'existaient que les ressources imprimées. Ils recensent des objets physiques alors que la large dissémination des ressources électroniques, souvent instables, dont certaines n'ont pas d'équivalent papier, et la multiplication des bibliothèques numériques ont engendré une situation hybride dans les bibliothèques.

La plupart des établissements ont opté pour un signalement de leurs périodiques électroniques sur des outils de type A to Z, ces ressources restant largement ignorées des catalogues locaux comme du Sudoc.

Depuis 2006, l'ABES a expérimenté plusieurs solutions pour signaler les ressources électroniques des établissements, sans succès probant : ces solutions reposent sur des procédures manuelles trop lourdes à mettre en œuvre par les établissements.

Le maintien du statu quo, focalisé sur l'imprimé, conduit à l'obsolescence des outils existants. L'équilibre actuel entre l'imprimé et le numérique se maintiendra à court terme mais sera bouleversé dans les cinq à dix ans au profit du numérique.

C'est pourquoi l'ABES fait du signalement et de l'accès aux ressources numériques une priorité absolue de son projet 2012-2015.

Les besoins

Dans l'idéal, tout étudiant ou enseignant-chercheur doit pouvoir accéder à un document, physique ou numérique, ou à minima à son signalement pour trouver le lieu où le consulter.

Vus sous cet angle, les besoins se situent à deux niveaux :

- Niveau local

Les établissements ont besoin de signaler au niveau de l'article - seul niveau pertinent pour l'utilisateur final - les ressources électroniques dont ils ont acquis la licence. Certains ont choisi d'acquérir un outil de « découverte », hébergé par un prestataire, qui leur permet de recenser et donner accès à toutes leurs ressources, qu'elles soient physiquement présentes dans la bibliothèque ou dont ils ont acquis la licence. Ils s'appuient sur une base de connaissance pour mettre à jour la liste de ressources sous licence concernées (bouquets).

- Niveau national

Le signalement national conserve une pertinence pour disposer d'une cartographie de l'offre documentaire française : quelles sont les ressources disponibles sur le territoire (signalées au niveau du titre et de l'article), quelles en sont les localisations et les droits ouverts ?

Le signalement au niveau national de toutes les ressources quel que soit leur support portera à la fois sur :

- celles acquises en licence nationale : les éditeurs en livreront directement les métadonnées à l'ABES qui en assurera le signalement national. Ce signalement pointera pendant une étape transitoire sur les sites des éditeurs puis sur la plateforme d'agrégation du texte intégral (confiée à l'INIST-CNRS) prévue dans le projet ISTEEX,

- les ressources courantes acquises directement par les établissements.

L'ABES en récupérera les données auprès des éditeurs, de la BnF et d'autres fournisseurs, par chargement ou « dans les nuages ».

L'ABES assurera un signalement national de ces métadonnées au sein de ses outils de signalement. Comme pour les métadonnées qu'elle gère actuellement, elle ira au-delà de ce signalement : elle liera ces données, les enrichira, les rendra ouvertes et accessibles aux établissements directement ou indirectement via les fournisseurs de bases de connaissance ou tout autre dispositif (moteur de recherche généraliste ou spécialisé), en les proposant depuis un système pouvant dialoguer avec les bases de connaissance et résolveurs de liens (dispositif s'inspirant de KBART - Knowledge Bases And Related Tools¹).

La notion de hub de métadonnées prendra alors tout son sens. L'ABES livrera à ses partenaires les métadonnées des documents numériques acquis, qu'elles soient exploitées directement (versement dans un système local, par exemple), ou indirectement (via une base de connaissance). Les services à offrir peuvent se résumer ainsi : redistribuer dans n'importe quel format des métadonnées enrichies importées dans n'importe quel format. Outre la conversion de format, l'ABES apportera aussi une plus-value aux métadonnées en termes de structuration, richesse et interconnexion de l'information avec d'autres bases.

Ce projet se situe dans la continuité du projet 2008-2011 : des services prêts à l'emploi ou bien des services bruts réutilisables par les outils des établissements. La question des outils n'est pas tranchée mais découlera de ces besoins : le Sudoc (qui garde toute sa pertinence pour les ressources acquises une fois pour toutes : collections papier, livres électroniques acquis définitivement), autre base, outil de découverte articulé à une base de connaissance, comme dans certains pays (portail « e-lib.ch ») faisant abstraction des formats.

5.5.2 Patrimoine

Le signalement des collections patrimoniales constitue un axe fort du projet de l'ABES, à la fois par l'évolution des outils et l'aide financière apportée aux établissements pour la rétroconversion de leurs collections.

Rétroconversions

La poursuite du financement des rétroconversions (Sudoc et Calames) constitue un axe important du volet patrimoine. L'étude en cours sur les rétroconversions Sudoc (bilan et prospective) permettra de définir les priorités d'un plan d'action national en ciblant les fonds présentant un intérêt patrimonial.

Les premiers dépouillements montrant que les fonds non encore traités représentent encore un volume considérable, les financements attribués par l'ABES pourront être étendus au catalogage rétrospectif sur des actions ciblées.

Numérisation

L'ABES n'a pas de mission quant à la numérisation des contenus, mais a néanmoins vocation à proposer des services en matière de signalement et d'accès, et ce à différents points de la chaîne de production numérique.

¹ initiative conjointe de UKSG - United Kingdom Serials Group - et NISO - National Information Standards Organization : organisation mise en place en 2008 pour améliorer la fourniture de données aux résolveurs et aux bases de connaissances.

L'application Numes ne correspond pas aux attentes des établissements : un groupe de travail établira des propositions sur son avenir qui repose sur sa pertinence comme outil de pilotage pour les politiques de numérisation du MESR, voire pour l'ANR ou l'AERES.

La demande des établissements porte moins sur le signalement des corpus traités ou en projet que sur la visibilité des unités numérisées.

Images

Parmi les conclusions de l'Enquête Patrimoine menée par la SDBIS en 2008, figure le poids important et sans doute sous-estimé des documents iconographiques dans les collections des bibliothèques. Une grande partie de ces ensembles, marqués par de forts particularismes, n'a pas encore été décrite. Le soutien de l'ABES à ce signalement, au même titre que celui aux actions de rétroconversion, sera étudié.

Il apparaît que les catalogues collectifs ont peu d'avenir s'ils ne prennent pas dès maintenant le tournant d'un signalement systématique des reproductions numériques. Les possibilités d'articulation des notices avec des images, des textes intégraux ou avec d'autres notices seront élargies. L'ABES proposera plus de fonctionnalités pour la création de liens et/ou de vignettes cliquables (sur le modèle des solutions proposées dans Calames).

Calames

L'ABES fera évoluer les services et fonctionnalités de Calames en y intégrant les archives scientifiques des laboratoires, celles des bibliothèques, en articulant Calames avec les outils des autres opérateurs, notamment l'IRHT et sa BVMM (Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux). Le service d'hébergement d'images constitue un axe d'enrichissement de Calames. Il fera l'objet d'une évaluation avant sa généralisation.

Liber Floridus

Plusieurs options sont possibles pour sortir Liber Floridus de sa déshérence : transformer Liber Floridus en simple photothèque ou bien explorer d'autres solutions – où l'ABES pourrait jouer un rôle – tenant compte de la spécificité scientifique de Liber Floridus.

Incunables

L'ABES se positionnera en vue de l'intégration, pour son périmètre d'action, des données du futur catalogue numérique des incunables français.

5.5.3 Organiser la conservation partagée au niveau régional et national

Le basculement progressif des abonnements vers leur version électronique pose la question de la conservation du papier. Le manque d'espaces de stockage dans les établissements impose de renoncer à conserver partout les mêmes titres, ce qui suppose de définir des plans de conservation partagée.

Des initiatives existent au niveau régional qui gagneraient à être coordonnées au niveau national.

L'ABES mettra au point des outils de signalement facilitant la conservation partagée et participera à la coordination de cette conservation avec des

opérateurs spécialisés tels le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES).

5.6 Développer l'achat de ressources numériques

L'action de l'ABES s'inscrit dans le cadre de coordination mis en place pour les acquisitions de ressources numériques (un Comité de pilotage politique regroupant MESR, universités et organismes et un Comité technique proposant des priorités d'acquisitions au Comité de pilotage) et au niveau plus large de l'IST avec l'infrastructure BSN (Bibliothèque Scientifique Numérique).

L'ABES, qui porte les deux tiers des groupements de commande existants, a acquis une expérience reconnue dans leur ingénierie. Son rôle s'est trouvé conforté et élargi lorsque le MESR lui a confié fin 2010 la négociation et l'acquisition des licences nationales. Cette mission est appelée à se développer et connaîtra une accélération significative si le projet ISTEEX d'achat d'archives et de leur agrégation dans une plateforme nationale - porté par l'Université de Lorraine et élaboré avec l'ABES, Couperin et l'INIST-CNRS - est retenu dans le cadre du Grand Emprunt.

Le dispositif d'acquisition repose sur la complémentarité entre les compétences et l'expertise des opérateurs et des réseaux existants :

- Le consortium Couperin négocie les ressources acquises sous forme de groupements de commandes pour l'enseignement supérieur et plusieurs organismes de recherche, en coopération étroite avec les autres membres des groupements (INIST-CNRS, INSERM...) Le réseau qu'il anime et l'expertise capitalisée depuis 12 ans lui permettent de recenser les besoins, d'évaluer la qualité et la pertinence des ressources.

- L'ABES assure le portage des groupements de commandes issus des négociations menées par Couperin. En ce qui concerne les licences nationales, c'est elle qui négocie pour le compte du Comité de pilotage représentant l'ensemble des universités et des organismes en s'appuyant sur l'expertise développée par Couperin et les EPST.

L'ABES, dont le cœur de mission est le signalement des ressources documentaires, intégrera les métadonnées des ressources acquises sous forme de licences nationales aux outils de signalement qu'elle gère, et les articulera avec le recensement des ressources courantes ou rétrospectives acquises directement par les établissements. Elle assurera la gestion des accès des établissements autorisés à accéder aux ressources acquises en licence nationale.

- L'INIST-CNRS qui dispose des compétences et de l'expérience dans le développement de portails documentaires, exploitera la plateforme qui agrégera le texte intégral des ressources acquises et offrira des services à valeur ajoutée basés sur le traitement des données en texte intégral.

- Le CINES, qui a développé une expertise reconnue sur l'archivage pérenne des données de l'enseignement supérieur, assurera l'archivage des données acquises définitivement, en complémentarité avec les dispositifs existants : celui des bibliothèques nationales (BnF pour les publications françaises, Bibliothèque Royale des Pays-Bas pour les publications hollandaises), ou les dispositifs coopératifs tels Portico.

Le volume financier impliqué par l'activité de portage de groupements de commandes a connu une augmentation considérable ces dernières années (10 M € en 2006, 29 M € en 2011). Ce volume pèse d'un poids excessif sur la trésorerie

de l'ABES et fait courir un risque potentiel à l'établissement, empêchant le portage d'autres groupements, pourtant demandé avec insistance par Couperin. Des voies seront explorées pour alléger ce risque :

- soulager la trésorerie, en liaison avec les services du contrôle financier,
- partager la charge du groupement de commande le plus coûteux avec d'autres opérateurs, voire y renoncer en y substituant d'autres groupements de commandes moins coûteux, ce qui permettrait de satisfaire les attentes de Couperin.

5.7 Proposer aux établissements un système de gestion mutualisé

Plusieurs bibliothèques envisagent de changer leurs systèmes locaux alors que des solutions de nouvelle génération arrivent sur le marché.

Il paraît économiquement et fonctionnellement cohérent que les établissements se regroupent pour ce type d'acquisition plutôt que de définir séparément leur cahier des charges et de négocier individuellement avec les fournisseurs. Les besoins sont en effet largement similaires d'un établissement à l'autre.

L'ABES engagera une collaboration avec ces bibliothèques pour proposer une solution mutualisée. Un groupe d'établissements autour du PRES de Toulouse a déjà été constitué au premier semestre 2011. C'est dans ce cadre que le travail sera mené, en commençant par la rédaction du cahier des charges et la définition du cœur des besoins.

Plusieurs scénarios sont envisageables : simple commande groupée, systèmes distribués, hébergement en central, dans les nuages. Entre le niveau local et national, plusieurs variantes sont possibles qui seront étudiées et sur lesquelles les établissements se positionneront.

L'articulation du Sudoc avec les systèmes locaux sera prise en compte: l'expérience révèle plusieurs tâches en doublon entre le Sudoc et les systèmes locaux, pour la mise en cohérence et à niveau des bases locales notamment. Ce projet pourra servir également à faire évoluer le Sudoc.

Le projet de système de gestion mutualisé est considéré comme une priorité par le Conseil d'administration et le Conseil scientifique, à mettre en œuvre rapidement car plusieurs établissements souhaitent changer de système dès maintenant. Le système proposé devra bien entendu être en mesure de gérer les ressources électroniques.

5.8 Mettre la gouvernance et le pilotage en cohérence avec le développement des missions de l'ABES

Le poids des établissements dans le pilotage de l'ABES sera accru par l'augmentation du nombre de leurs représentants siégeant au conseil d'administration. Cet accroissement reflétera aussi l'élargissement des missions de l'ABES aux établissements de recherche.

Le partenariat privilégié avec l'AURA (Association des usagers des réseaux ABES) sera consolidé pour fédérer les points de vue des établissements sur les évolutions des applications et services de l'ABES. L'Agence accentuera ses efforts pour associer davantage le réseau à la construction des applications, à l'image du blog technique Punktokomo, conçu pour dialoguer avec les établissements sur les choix techniques.

En raison de l'augmentation sensible du nombre d'agents contractuels, dont plusieurs ont vocation à être pérennisés, les instances de dialogue social (CPL, CTP, CHS), actuellement réservées aux seuls fonctionnaires, leur seront ouvertes soit par évolution réglementaire, soit par création interne ex nihilo. Les mesures prises pour améliorer les carrières et les conditions de rémunération des agents contractuels (traitement et régime indemnitaire) seront consolidées.

La volonté de l'ABES de se rapprocher de l'Université concerne aussi l'implantation géographique de l'Agence : l'étude de faisabilité de son implantation sur un bâtiment dédié au cœur de l'université sera poursuivie avec l'Université de Montpellier ; l'objectif est de s'immerger dans un environnement universitaire proche des usagers des services et produits de l'Agence et de se rapprocher des laboratoires pour faciliter les partenariats de recherche.

Le modèle économique actuel de l'ABES fait reposer l'essentiel de la charge du financement de l'Agence sur l'Etat. Les nouveaux projets développés à la demande des établissements reposeront sur un financement partagé avec ceux-ci.